Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité	, go,			Scrutin du			Г
Saint-Jos	seph	Saint-Joseph-du-Lac		2017	2017 11 05	05	
]	année	mois	jour	1
VIS PU	18	AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par		, préside	président d'élection :	tion :	
-	ක් ස්	aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :	ablissem e vous pour dessous :	ent d'e i /ez être i	ntrepri: nscrits su	, F	
	-	1. avoir 18 ans le		2017	=	05	*
			1	année	mois	jori	
	2	 être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 		2017	60	2	*
		et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse	1	année	mois	jour	
	က်	3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le		2017	60	2	*
_			1 110	année	mois	jour	
	4	4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le		2017	10	21	*
			1	année	mois	<u>ī</u>	

ᆸ

aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

- avoir 18 ans le
- être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le Si
- et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le က
- avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 4.
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le

ri.

*	
05	jo.
7	mois
2017	année

*

5 ō

60

2017

		*

ă

mois

année

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le

	sera considérée comme une demande de modifica!		
* *			
	21	jour	
	10	mois	
	2017	année	
		ħ	

on à la liste électorale municipale.

président d'élection. Elles prennent Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées. 0

31 joi Numéro de téléphone JON 1M0 Code postal 450 623-1072 80 2017 Ind. rég. <u>a</u> Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection Saint-Joseph-du-Lac aint-Joseph-du-Lac Municipalité Stéphane Giguère chemin Principal, Président d'élection 1110 Signature Donné à

SM-9 (09-06) **D**Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 56 et 341

Le 1s septembre de l'année de l'élection générale ou dans le c d'une élection partielle, le jour où l'avis d'élection est donné. Dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision.

Le jour du scrutin.